

AVIS aux PORTEURS

Nous vous informons de la décision de la Société de Gestion de procéder aux changements de cut off ainsi que du cycle d'exécution des ordres pour les fonds suivants :

- ALLIANZ TEAM: Part RC: FR0000981219; Part IC: FR0010451260; Part MC: FR0013321510
- ALLIANZ TEAM FORMULE 1 : Part RC ; FR0011350669 ; Part IC ; FR0050000928

En effet, l'heure limite (cut -off) de réception par le centralisateur des ordres de souscription, et de rachat sera désormais fixée à 9 heures (heure de Paris) au lieu de 18 heures initialement.

Aussi, vos des ordres de souscription et de rachat seront exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative en Jour (J) et non plus sur la base de la valeur liquidative du jour ouvré suivant (J+1).

Ces changements ne modifient pas le profil rendement/risque de vos fonds. Ils ne constituent pas une mutation et ne requièrent pas, en conséquence, ni un agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») ni une action spécifique de votre part.

Ces modifications entreront en vigueur le 20 novembre 2023.

Nous vous invitons à vous référer aux prospectus et DICs des fonds pour de plus amples informations sur les caractéristiques de ce changement. Ces documents sont tenus à votre disposition au siège social de la Société de Gestion, ou auprès à Allianz Global Investors, Succursale Française ou sur le site internet (<https://fr.allianzgi.com>).